

TANDEM

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU PNUD BENIN

N°19
Mars 2013



Au service
des peuples
et des nations



**Une nouvelle chance pour les jeunes filles
déscolarisées - P 6**

**Les femmes transformatrices de manioc de
Tèkparou - P 8**

**La résilience des agriculteurs de Sô-Ava
face aux changements climatiques - P 9**

**Les consultations nationales sur l'agenda
de développement post-2015 - P 15**

SOMMAIRE

- **Revue des performances de l'assistance des Nations Unies au développement du Bénin - P3**
- **Transition vers une économie verte au Bénin - P 4**
- **Une nouvelle chance pour les jeunes filles déscolarisées - P 6**
- **Amélioration de la représentativité des femmes dans les instances locales de prise de décision - P 8**
- **Les femmes transformatrices de manioc de Tèkparou - P 6**
- **La résilience des agriculteurs de Sô-Ava face aux changements climatiques - P 9**
- **Une contribution à la réduction de la vulnérabilité des populations du Borgou - P 11**
- **Que sont devenus les jeunes gestionnaires de ferme formés à Songhaï ? P 12**
- **Gestion participative et communautaire des forêts de Gnanhouizounmè - P 14**
- **Les consultations nationales sur l'agenda de développement post-2015 - P 15**

Equipe de rédaction

Directeur de publication
Nardos Bekele-Thomas

Coordonnateur de la rédaction
Gilbert Poumangué

Concepteur graphique
Elsie Assogba

Rédacteurs
Elsie Assogba
Hermance Ekpodessi
Cossoba Nanako
Ibouraima Yankpe

Merci à Sabine Tchokami, Alain Agani, Vladimir Sanni-Agata, Daniel Loconon, Isidore Agbokou, Zachari Tassou, qui ont contribué à ce numéro.

Lecteur-Correcteur
Constant Houandénou

Diffusion
Reine Oji

Lot III Zone résidentielle
01 BP 506 Cotonou
Tel: + 229 21 31 30 45 / 46
Fax: + 229 21 31 57 86
Email: registry.bj@undp.org
www.bj.undp.org

Editorial



*Nardos Bekele-Thomas,
Représentant Résident du
PNUD au Bénin*

Chers Lecteurs, Chers Partenaires,

Je me réjouis de partager avec vous une fois encore les réalisations du PNUD au profit des populations béninoises.

Ce numéro du premier trimestre de l'année 2013 de votre bulletin d'informations TANDEM, vous fait l'écho de quelques projets, que nous appuyons au Bénin.

A Parakou, les jeunes filles scolarisées ou non scolarisées sont formées aux activités génératrices de revenus. La première promotion des apprenantes a reçu en mars dernier son attestation de fin de formation.

A Tèkparou, dans la commune de Tchaourou, les femmes se prennent en charge grâce à l'appui du PA3D, un projet conjoint de l'UNCDF, du Fonds Belge de Sécurité Alimentaire et du PNUD.

Dans la commune de Sô-Ava au Sud Bénin, les renforcements de capacités des agriculteurs pour s'adapter aux changements climatiques ont commencé à porter leurs fruits.

Enfin, je voudrais inviter chaque Béninoise et chaque Béninois à faire entendre sa voix en participant au processus des consultations nationales pour l'agenda de développement post-2015.

Bonne lecture!

Revue des performances de l'assistance des Nations Unies au développement du Bénin

Le Gouvernement du Bénin et les agences du Système des Nations Unies (SNU) ont procédé le 21 février 2013 au Palais des Congrès de Cotonou, à deux activités importantes de leur coopération conjointe. Il s'agit d'une part de la Revue annuelle du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF 2009-2013) et d'autre part, de la réunion stratégique conjointe des agences du SNU.

Cette rencontre présidée par Marcel de Souza, Ministre en charge du développement, a connu la participation de plusieurs autres ministres notamment de la Santé, de l'Environnement, de l'Agriculture, de la Famille, de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes, tous accompagnés de leurs cadres techniques. Etaient aussi présents à ces deux rencontres les fonctionnaires des Nations Unies.

Pour Madame Nardos Bekele-Thomas, Coordonnateur Résident du SNU et Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement, «cette rencontre se tient à un moment où le Secrétaire Général des Nations Unies insiste, de plus en plus, sur la nécessité de trouver des mesures efficaces qui réduiront les inégalités de développement et qui permettront de booster l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement et d'enrichir les réflexions enclenchées dans le cadre de l'agenda post 2025». Elle a renouvelé l'engagement des Nations Unies à accompagner le Gouvernement pour le développement socio-économique du Bénin et souligné également la nécessité du renforcement des capacités pour l'appropriation et le leadership des acteurs nationaux dans la mise en œuvre des projets et programmes.

L'UNDAF 2009-2013 a retenu trois axes notamment la réduction de la pauvreté par l'accélération de la croissance rurale et la promotion de l'emploi décent ; l'accès équitable aux services sociaux de base de qualité et la promotion de la bonne gouvernance et du développement participatif. Pour faire face à ces défis de développement, les Nations Unies ont mobilisé pour la période de 2009 à 2012 un montant de plus de 166 millions de dollars non compris les prêts et les dons de la Banque mondiale.

Les performances réalisées dans la mise en œuvre de l'UNDAF présentées par la Directrice Générale des Investissements et du Financement du développement



Devant (de g à d) le Ministre de la Santé, le Ministre du Développement et le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Bénin

(DGIFD) montrent qu'après quatre ans de mise en œuvre, des progrès notables ont été enregistrés en matière d'accès à la santé et à l'éducation, d'approvisionnement en eau potable, de protection de l'environnement, de prévention et de gestion des crises et catastrophes naturelles. En revanche, au niveau de la réduction de la pauvreté, en dépit des efforts accomplis sur le plan social, on note une persistance de la vulnérabilité avec 36,2% en 2012 des Béninois vivant en-dessous du seuil de pauvreté. Le taux de croissance économique est de 3,5% alors que pour faire reculer la pauvreté, il faudrait un taux de 5,5 à 8% sur au moins 10 ans.

Quelques contraintes ont influencé négativement l'atteinte des résultats escomptés en 2012, notamment la forte mobilité du personnel qualifié au niveau des acteurs nationaux, des lourdeurs administratives, la politisation de l'administration et une faible appropriation au plan national de l'UNDAF.

Les leçons tirées au cours du cycle 2009-2013 permettront d'améliorer la qualité de l'assistance au Gouvernement pour le cycle 2014-2018, surtout en matière de

suivi et d'évaluation.

Les domaines de coopération retenus par le SNU dans le nouveau cadre de coopération 2014-2018 sont : (i) croissance, emploi, sécurité alimentaire, égalité des genres et protection sociale ; (ii) santé, nutrition, planification familiale, sécurisation des produits de santé de la reproduction, assainissement de base ; (iii) éducation de base ; (iv) protection contre la vulnérabilité sociale et abus ; (v) gouvernance, participation et décentralisation ; (vi) environnement, gestion des crises et catastrophes et changements climatiques.

Certains domaines de complémentarité et de possibilités de programmes conjoints entre les agences ont été identifiés. Un accent particulier a été mis sur l'éducation citoyenne. « Il demeure important d'élargir le partenariat pour la planification des projets communs et le suivi de leur mise en œuvre », a déclaré le Ministre du Développement. Il n'a pas manqué de saluer la contribution qu'apportent les Nations Unies au processus de planification stratégique et à la réalisation des OMD au Bénin.

Transition vers une économie verte au Bénin



Les officiels à la cérémonie d'ouverture de l'atelier

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en collaboration avec le Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU), a organisé du 26 au 28 mars 2013 à l'hôtel Azalai de Cotonou un atelier sur la Problématique de la transition du Bénin vers une économie verte. A l'issue des travaux, plusieurs recommandations ont été formulées.

L'atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions et recommandations du sommet des Chefs d'Etat et des gouvernements RIO + 20 tenu du 20 au 22 Juin à Rio de Janeiro au Brésil et consignées dans le document «The Future WeWant » ou encore « l'Avenir que Nous Voulons » à travers lequel tous les citoyens du monde sont appelés à changer de comportement vis-à-vis de notre patrimoine commun qu'est la Terre.

Il visait comme objectifs d'examiner les défis et opportunités pour l'émergence d'une économie verte, d'identifier le rôle des différents acteurs et de répertorier les facteurs susceptibles d'accompagner ces acteurs dans la marche vers une

économie verte. Il a réuni plusieurs cadres des ministères sectoriels, les acteurs consultatifs et opérationnels de planification, de budgétisation, de suivi et de contrôle des actions de développement, les parlementaires, les chercheurs, les universitaires et membres de la société civile au Bénin.

Qu'est ce que l'économie verte ?

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) définit l'économie verte comme une économie, qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources.

Sous sa forme la plus simple, elle se caractérise par un faible taux d'émission de carbone, l'utilisation rationnelle des ressources et l'inclusion sociale. Dans ce type d'économie, la croissance des revenus et de l'emploi doit provenir d'investissements publics et privés qui réduisent les émissions de carbone et la pollution, renforcent l'utilisation rationnelle des ressources et l'efficacité énergétique et empêchent la perte de biodiversité et de services environnementaux.

Dix communications spécifiques à chaque secteur de l'économie nationale et de portée variée ont été présentées par les experts nationaux. Celles-ci ont servi de cadre d'échanges, d'éléments de diagnostic très instructifs et déductifs

capables d'alimenter la réflexion vers l'économie verte.

Aux termes des travaux de l'Atelier sur l'Economie verte, les recommandations suivantes ont été formulées et un projet de feuille de route a été élaboré.

Au regard de toutes ces recommandations unanimes et consensuelles, le Bénin s'engage vers une économie qui, à long terme, utilisera moins ou mieux les matières premières non renouvelables. Elle associera l'innovation technologique, la créativité respectueuse de l'environnement pour favoriser une meilleure consommation des ressources de l'espace. Ainsi, elle permettra, entre autres, d'émettre moins de gaz à effet de serre et privilégiera les écotechnologies.

Dans l'opérationnalisation effective de ces recommandations nationales, les transports par exemple seront raisonnés; les villes durables et résilientes seront édifiées, les territoires seront pensés et gérés globalement selon un mode de développement durable. Finalement, l'économie encouragera la production et la consommation responsables.

RECOMMANDATIONS

- la mise en place d'un Groupe National de Travail qui proposera au Gouvernement, une stratégie de transition, les secteurs d'expérimentation de l'opérationnalisation de l'économie verte ainsi que les mesures d'accompagnement de tous ordres susceptibles de traduire et de justifier de la pertinence des choix nationaux ;
- de la traduction en plan d'actions immédiatement opérationnel du contenu de la note d'information élaborée par le PNUD et le Ministère chargé de l'environnement, dans le cadre des travaux préparatoires de la participation du Bénin au sommet de Rio+20, et sa mise en œuvre ;
- de la sensibilisation et le renforcement des capacités de tous les acteurs dans la prise en compte des principes de l'économie verte ;
- de l'élaboration d'une feuille de route proposée pour l'opérationnalisation de l'économie verte à court, moyen et long terme ;
- de l'élaboration d'une communication interministérielle (Ministère en charge de l'environnement, ministère en charge du développement, ministère de l'Economie et des Finances) pour rendre compte en Conseil des Ministres des conclusions et recommandations de l'atelier sur la transition vers une économie verte
- du renforcement des mécanismes de coordination et de synergie entre les secteurs de façon à asseoir une vision et une démarche partagée, holistique et inclusive de construction d'une croissance verte planifiée sur le moyen et le long terme;
- de l'amélioration de la logique de planification nationale ou sectorielle de façon à assurer la transversalité de l'environnement dans la marche vers une économie verte ;
- de la création d'un environnement favorable à la promotion du secteur privé et son engagement à assurer des investissements durables selon le concept de l'économie verte ;



Vue des participants à l'atelier

CAMFP : Une nouvelle chance pour les jeunes filles déscolarisées

Alimatou Lafia, 23 ans est l'ainée de sa famille. Face aux difficultés financières de ses parents, elle a abandonné l'école en classe de troisième. Aujourd'hui, elle reçoit une formation entrepreneuriale au Centre des Arts et Métiers de la Femme de Parakou (CAMFP). Elle compte gagner de l'argent en faisant de l'élevage pour financer et reprendre ses études.

« Il était difficile pour mes parents de m'acheter les fournitures scolaires et de me payer les frais de scolarité. Parfois, j'allais au cours à jeûn, ce n'est que le soir que je trouvais à manger à la maison. Ces conditions de vie pénibles m'ont amené à abandonner l'école », raconte Alimatou.

Depuis environ un an, elle est internée au pensionnat du Centre des Arts et Métiers de la Femme de Parakou à Tourou, situé à 7 km environ du centre ville sur l'axe Parakou-Djougou. Elle suit une formation entrepreneuriale en production végétale et animale.

A quelques mois de la fin de sa formation, Alimatou a déjà des projets. « Si je quitte ici, je compte élever des chèvres, les vendre et gagner de l'argent pour continuer mes études », affirme-t-elle.

Comme Alimatou, plus d'une cinquantaine de jeunes filles déscolarisées ou non scolarisées suivent une formation théorique et pratique en technique de production végétale et animale et transformation agro-alimentaire.

Le Centre leur offre une nouvelle chance pour se former et s'autonomiser. Ainsi, les



Alimatou Lafia, une apprenante du CAMFP

jeunes filles et femmes ont l'opportunité de se faire former dans cinq (5) filières que sont : l'élevage de la volaille et de petits ruminants, la production végétale, la transformation agro-alimentaire et d'autres filières transversales comme la santé de la reproduction, la commercialisation.

Le 17 mars 2013, le CAMFP a mis sur le marché de l'emploi 33 jeunes filles, qui ont reçu leur attestation de fin de formation.

Un lot de matériels pour l'élevage de volaille et autres leur a été remis à la même occasion, pour leur accompagnement et réinsertion.

Ce centre initié par la Mairie de Parakou vise à autonomiser les femmes. Il est

cofinancé depuis 2008 par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Mairie de Parakou.

Le PNUD a financé les équipements de base indispensables au démarrage des activités (mobilier de bureau, matériels et équipements de transformation agroalimentaire dont moulins, concasseurs, rappeuses de tubercule, décortiqueuses, vanneuses, matériels roulant pour le fonctionnement du centre, etc.) et mis en place le cadre institutionnel de gestion du Centre. Il a renforcé les capacités de plusieurs dizaines de groupements féminins en matière d'organisation communautaire.

Le gouvernement du Bénin, à travers le Ministère de la Famille, le Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnel et le Ministère en charge de la Microfinance et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes, apporte des appuis substantiels au plan technique et financier. Il intervient également dans la validation du programme et des diplômés à l'issue des formations, et dans l'installation des personnes formées.



**Le Représentant
Président Adjoint
du PNUD (à droite)
remettant à une
récipiendiaire, son
attestation de fin de
formation**

Amélioration de la représentativité des femmes dans les instances locales de prise de décision

Le Projet d'Appui à la Décentralisation, à la Déconcentration et au Développement Economique et Local au Bénin (PA3D), entreprend des actions pour accroître le nombre de femmes au sein des bureaux des comités de suivi et de gestion du Fonds de Développement Local (FDL) et au niveau des conseils communaux attendus des prochaines élections communales et locales. Aujourd'hui, au niveau des comités locaux, le taux de représentativité des femmes dans les communes bénéficiaires du projet est passé d'une moyenne de 12,5% en 2010 à 47,83% en 2012. En outre, plus de 500 personnes par commune ont été sensibilisées pour leur soutien aux candidatures féminines dans le cadre des prochaines élections communales et municipales.

Au Bénin, les freins à une forte représentativité des femmes dans les instances de décision sont surtout d'ordre politique. La plupart des acteurs politiques ne comprennent pas toujours les raisons pour lesquelles, il faut éveiller la conscience des femmes pour leur positionnement. Aussi, faut-il noter que des enjeux politiques font que les acteurs communaux n'ont pas toujours le contrôle du positionnement sur les listes électorales. Au plan socioculturel, il existe des femmes leaders qui ne sont pas alphabétisés en français et sont victimes des préjugés défavorables à leur implication en politique. Par ailleurs, on note le complexe de supériorité chez les hommes et celui d'infériorité chez les femmes.

Pour accroître la représentativité des femmes, les interventions du PA3D (projet conjoint PNUD, UNCDF et Fonds Belge de Sécurité Alimentaire) ont consisté à une analyse de la situation, à des actions de plaidoyer, de sensibilisation et d'échanges, et de suivi des efforts fournis par les communes bénéficiaires de ses interventions à savoir : N'Dali, Nikki, Tchaourou, Sinendé, Bemberekè, Pèrèrè et Kalalé.

Les autorités locales et communales, les agents communaux, les membres des différents comités ont été fortement impliqués dans le processus.

Les actions ont commencé à porter leurs fruits. En 2012, au total, 33 comités ont été mis en place et, comptent en moyenne, 48% de femmes au niveau des postes de responsabilités contre 12,50% initialement. Plus précisément, la présidence, le secrétariat, la trésorerie et le rapportage sont occupés respectivement à 31%, 17,5%, 27,5% et 15% par les femmes ; ce qui constitue un nouvel apport car non seulement les femmes ne sont plus membres ordinaires du comité, mais encore, ne sont plus confinées au niveau d'un type de poste de responsabilité.



Les participants à une séance de sensibilisation sur le genre

Le PA3D s'est donné également comme résultat de maintenir au moins à la moyenne communale de 8% la présence des femmes au sein des prochains conseils communaux.

Suite à une analyse de situation ayant donné lieu à une démarche, l'équipe a entamé en février 2012, des échanges avec les structures potentiellement intéressées par ce type d'intervention en vue de mener les activités en synergie. C'est ainsi que le PA3D, la Plate Forme pour l'Intégration de la Femme aux instances de Prise de décision (PFID) et l'Union des Femmes Elues Conseillères de l'Alibori, du Borgou et des Collines (UFEC/ABC), soutenus par la Direction départementale en charge de la famille du Borgou, ont décidé de faire chemin ensemble sur la base d'une répartition des responsabilités. Ainsi, la PFID a été responsabilisée pour la réalisation des émissions radios, de certaines activités de renforcement de capacités, des affiches de sensibilisation. L'UFEC-ABC a réalisé un débat télévisé et se chargera des divers communiqués radio par la suite.

Le PA3D a procédé à l'identification des femmes leaders, mené des actions

de plaidoyer au niveau des autorités politiques locales, de sensibilisation des femmes leaders, de leurs époux et des populations. Il a contribué à la réalisation des affiches et des actions de renforcement de capacités des femmes. La mise en œuvre de cette démarche, qui concerne les femmes leaders, potentielles candidates et leur époux, les leaders d'opinion, les autorités locales et administratives, les groupements de femmes, l'administration communale est encore en cours et prendra fin avec les prochaines élections communales.

Actuellement, 80 femmes leaders potentielles candidates ont été identifiées pour leur positionnement et leurs capacités renforcées pour la négociation par elles-mêmes, auprès des partis politiques, en vue de leur positionnement sur les listes électorales. Plus de 500 personnes par commune ont été sensibilisées pour leur soutien aux candidatures féminines.

Les actions de sensibilisation et de plaidoyer vont se poursuivre jusqu'à l'organisation des prochaines élections communales et municipales, qui devraient se tenir avant la fin de l'année 2013.

Les femmes transformatrices de manioc de Tèkparou

Mariama Issiaka est la présidente du Groupement des femmes transformatrices de manioc de Tèkparou dans la commune de Tchaourou au Nord Bénin. Cette jeune femme, la trentaine et mère de cinq enfants, a pu gagner son autonomie financière, grâce au Projet d'Appui à la Décentralisation, à la Déconcentration, et au Développement économique local au Bénin (PA3D).



Mariama Issiaka (à gauche) en train de laver du manioc, prêt à être transformé

« Avant, il m'était vraiment difficile de joindre les deux bouts. J'allais au camp peulh acheter des tubercules d'igname auprès des paysans pour les revendre. Difficilement, j'arrivais à faire une recette de 2000 Fcfa par vente. Aujourd'hui, je travaille à l'ombre et j'ai une autonomie financière, qui me permet de faire face aux charges du ménage. », raconte Mariama Issiaka.

Au Bénin, le manioc constitue l'un des principaux aliments de base de la population. D'après les tendances de consommation alimentaire sur cette dernière décennie, le manioc apparaît comme la deuxième source de glucide après le maïs. Il est consommé sous diverses formes et transformé en farine communément appelé « gari » ou en tapioca. Les potentialités pour cultiver à une grande échelle le manioc existent dans la commune de Tchaourou, la plus vaste commune du Bénin, soit 7256 km² avec plus de 105 villages administratifs. Mais plusieurs contraintes restent à lever, surtout la disponibilité des équipements et matériels.

La transformation agroalimentaire du gari demeure artisanale, ce qui rend le travail pénible aux femmes rurales. Elles se blessent parfois les doigts en utilisant

des râpeuses manuelles. De plus, elles n'arrivaient pas à transformer par jour une quantité importante de manioc.

C'est ainsi que le PA3D dans ses interventions à l'endroit des groupes vulnérables à travers la promotion des filières agricoles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle a mis à la disposition du groupement de femmes transformatrices de manioc de Tèkparou en juin 2012, une unité de transformation du manioc. Il s'agit d'un bâtiment avec des équipements de transformation, un atelier de cuisson, trois (3) presses, une râpeuse, une bascule, un magasin de stockage et une aire de séchage.

Le coût global de l'appui est estimé à environ 67 millions de Fcfa, financé conjointement par le PNUD, l'UNCDF et le Fonds Belge de Sécurité Alimentaire. Les équipements offerts ont beaucoup diminué la pénibilité du travail de ces femmes. Elles arrivent à transformer 1,5 tonne de manioc par jour contre environ 100 kg lorsque la transformation était manuelle.

« Depuis l'installation de cet atelier, ma vie a changé. Je réalise chaque fois sur la vente d'un sac de gari un bénéfice de 5000 Fcfa. En l'absence de mon mari, je

subviens facilement aux besoins de ma famille. Mes enfants vont à l'école ».

Comme Mariama, ses camarades se réjouissent de la formation reçue du PA3D sur les techniques de transformation. Elles sont plus respectées par leurs maris; selon leurs témoignages, elles participent davantage aux dépenses du ménage, à la scolarisation de leurs enfants. Leur sécurité alimentaire ainsi que celle de leurs proches, soit environ 200 personnes est assurée grâce à la transformation et la commercialisation des produits dérivés du manioc.

Le groupement dispose d'un compte épargne sur lequel sont déposées les recettes et les bénéfices de l'exploitation de l'unité. La Présidente a préféré garder dans l'anonymat le montant des recettes du groupement.

L'un des moteurs de ce groupement féminin est la solidarité. La trentaine de femmes qui composent ce groupement s'entraide pour la production, la récolte et la transformation du manioc. Les équipements et matériels sont utilisés en commun.

Il faut signaler une difficulté que rencontrent les membres. Les machines de transformation agroalimentaire ne tournent pas encore à leur capacité de production optimale. Elles sont souvent en rupture de matières premières notamment de manioc.

Pour Monsieur Eliab Biaou, Responsable Communal de la Production Agricole, les dispositions sont en train d'être prises au niveau de la mairie de Tchaourou pour que les jeunes s'intéressent davantage à la production de tubercules de manioc, une filière porteuse d'avenir. D'ailleurs, le gouvernement béninois envisage d'accroître la production du manioc pour passer de 2 809 000 tonnes en 2007 à 8 500 000 tonnes en 2015, en vue de satisfaire, non seulement la demande nationale, mais d'en assurer une plus grande disponibilité sur les marchés environnants comme celui du Nigeria.

La résilience des agriculteurs de Sô-Ava face aux changements climatiques

La pirogue chargée de paniers de légumes, en cette matinée pluvieuse, Elisabeth Dossou revient ainsi de son champ, où elle est allée récolter des produits maraîchers pour les vendre à l'autre bout de la rive.

Le niveau d'eau de pluie (61,8 mm) affiché par le pluviomètre la veille, a provoqué en elle un effet déclencheur, l'urgence de faire la récolte de ses produits maraîchers, avant que l'eau ne les envahisse. Elisabeth reconnaît désormais les signes annonciateurs des inondations dans son village à Hounmey, dans la commune de Sô-Ava.

Avant, elle ne pouvait imaginer que les paysans pouvaient s'adapter aux intempéries et gagner assez de revenus de leurs activités agricoles. Elle garde encore aujourd'hui un mauvais souvenir des inondations d'octobre 2010. « Nous avons vécu un véritable cauchemar. L'eau a tout emporté sur son passage. J'ai tout perdu, mes porcs et la volaille que j'élevais. Je me suis retrouvée du jour au lendemain sans ressource ».

A Sô-Ava, au sud du Bénin une zone essentiellement lacustre, ayant l'agriculture comme activité principale, les populations subissent constamment les affres des variations climatiques. Elles se manifestent par des inondations fréquentes ou l'arrêt précoce des pluies. Chaque année, plusieurs hectares de tomates, de patates douce, de manioc, de piment sont emportés par les flots, sous la force du courant d'eau causé par le débordement du fleuve Ouémé, réduisant à néant les efforts déployés pendant plusieurs mois par les producteurs de la commune. Cela aggrave ainsi l'insécurité alimentaire et la pauvreté dans la localité.

Elisabeth fait partie des vingt-trois membres du groupement de Togodo du village Hounmey, qui reçoivent depuis 2011 l'appui du Programme Intégré d'Adaptation pour la lutte contre les Effets Néfastes des Changements Climatiques sur la Production Agricole et la Sécurité Alimentaire au Bénin (PANA1).

Cet appui s'est traduit par la mise à disposition de semences à cycle court pour ses activités de maraîchage. Aujourd'hui, Elisabeth sait quand et comment il faut planter les légumes et les récolter sans forcément attendre les pluies.



Elisabeth Dossou de retour de son champ après une récolte de légumes

Elle cultive sur une parcelle de 0,25 ha de la tomate, du piment, des légumes. Elle récolte ses produits maraîchers avant même l'arrivée des pluies. Elle a appris de nouvelles techniques culturales, telles que le paillage, qui permet de conserver l'humidité du sol.

Elle n'utilise pas d'engrais chimique. Le sol est fertilisé à la fois avec le compost issu de la décomposition des herbes défrichées et les dépôts successifs des alluvions; ce qui lui permet d'obtenir de rendements meilleurs.

Elisabeth est très contente des revenus issus de ses activités de maraîchage. « J'ai pu gagner à la dernière campagne agricole environ 200.000 Fcfa. J'ai investi une partie de l'argent pour reconstituer mon cheptel de porcs décimé il y a deux ans par l'inondation. »

Le projet a mis à la disposition des agriculteurs Hounmey, village pilote de démonstration de la commune de Sô-Ava plusieurs équipements et matériels agricoles pour un montant total de dix millions six cent vingt neuf mille (10 629 000) francs CFA: une barque motorisée pour faciliter le transport et l'évacuation des produits agricoles vers les marchés locaux; des motopompes, des brouettes, des sept arrosoirs, des pelles, des râtaux et paires de bottes.

Un poste pluviométrique a été installé dans ce village, afin que les agriculteurs puissent évaluer la quantité d'eau de

pluie tombée et prendre les mesures adaptatives adéquates.

Les agriculteurs ont également bénéficié de l'appui conseil et de la sensibilisation des cadres et responsables du projet PANA1 dans le sens d'une meilleure adaptation au décalage du calendrier agricole induit par les changements climatiques.

Le PANA 1 est financé par le PNUD et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et mis en œuvre à travers le Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU), dans neuf (9) communes du Bénin à savoir : Malanville, Matéri, Ouaké, Savalou, Aplahoué, Bopa, Quinhi, Adjohoun et Sô-Ava.

Dans la commune de Sô-Ava, le projet a formé trois groupements de 81 maraîchers dont 18 femmes en matière d'adaptation aux changements climatiques. A cet effet, il a mis à leur disposition des semences maraîchères à cycle court de 1400 sachets de tomate, 1200 sachets de piment, 800 sachets de gombo, 600 sachets de légumes, pour emblaver 81 ha de champ. Les producteurs ont pu récolter 40,5 ha de légumes.

Par ailleurs, le projet a permis le reboisement d'environ 5 ha de parcelles avec des plants d'acacia auriculiformis.

Une contribution à la réduction de la vulnérabilité des populations du Borgou



Visite d'un magasin de stockage de noix de cajou par les autorités du Ministère de la décentralisation et du PNUD

La réduction de la vulnérabilité des populations passe d'une part par un bon ciblage des personnes vulnérables et d'autre part par la mise en œuvre d'actions susceptibles d'accroître et de diversifier leurs revenus. C'est ce à quoi s'attèle depuis 2009, le Projet d'Appui à la Décentralisation, à la Déconcentration et au Développement économique local au Bénin (PA3D) dans sept communes du Borgou à savoir : N'Dali, Nikki, Tchaourou, Sinendé, Bemberekè, Pèrèrè et Kalalé.

Le Projet d'Appui à la Décentralisation, à la Déconcentration et au Développement économique local au Bénin (PA3D) est mis en œuvre dans le département du Borgou et s'étend sur une période de cinq ans, soit de 2009 à 2014. D'un coût total de 9.700.000 \$ US soit 4.656.000.000 F CFA, il est financé par l'UNCDF (United Nations Capital Development Fund), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds Belge de Sécurité Alimentaire (FBSA) et le Gouvernement du Bénin.

L'objectif global de ce projet est de contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans le Borgou. De façon spécifique, il vise à renforcer les capacités des communes et des acteurs locaux à

stimuler efficacement le développement économique et à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Les principaux résultats attendus de ce projet sont : l'amélioration de l'environnement institutionnel des communes bénéficiaires, la promotion des filières agricoles stratégiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la réduction des inégalités dont sont victimes les femmes, la diversification des sources de revenus des groupes vulnérables et l'amélioration des politiques publiques locales des communes.

Des résultats

Il est à noter que d'importants résultats ont été réalisés en matière d'amélioration de l'environnement institutionnel dans

le département du Borgou. A ce titre, l'Association des Communes du Borgou a bénéficié de l'appui technique et financier du PA3D pour le recrutement et la mise à disposition des communes de 7 cadres compétents pour la mobilisation des ressources internes. Par ailleurs, des actions du Programme d'Assistance Conseil de la Préfecture en lien avec les fonctions de tutelle sont mises en œuvre tous les ans avec l'appui financier du PA3D.

L'appui aux services d'Etat civil des communes de N'Dali et Nikki a permis la numérisation de 44 354 actes d'état civil.

En matière de promotion des filières stratégiques, sécurité alimentaire et nutritionnelle, la mise en œuvre du Fonds de développement local a

permis l'orientation de plus de 89% des investissements communaux vers les infrastructures de soutiens aux filières agricoles. 22% des ménages, soit 206 ménages ont bénéficié des appuis du PA3D pour la mise en œuvre des activités génératrices de revenus en lien avec la sécurité alimentaire.

Environ 4000 tonnes de produits vivriers stockés ont été warrantés et près de 325 millions de crédits ont été octroyés à près d'un millier de producteurs dont la moitié sont des femmes.

Le projet a appuyé la mise en place de quatre (4) unités de transformation du manioc et une unité de transformation de soja.

La stratégie genre du projet dans ses différentes facettes a permis d'identifier des volets d'appuis notamment l'appui à l'élaboration et la budgétisation sensible au genre en collaboration avec les actions en matière de gestion communale, les faiblesses organisationnelles et de gestion des groupements de femmes à prendre en compte dans les interventions.

En ce qui concerne la réduction des inégalités dont sont victimes les femmes, les actions de plaidoyer ont permis de sécuriser environ 82% des terres utilisées par les femmes ciblées dans leurs activités agricoles. Par ailleurs, la proportion de femmes est passée de



12,5 à 48% au niveau des postes de responsabilité des comités communaux.

En outre, le PA3D a accompagné les communes de la zone d'intervention du projet (ZIP) dans l'identification des femmes leaders dans le cadre des élections communales afin d'améliorer la représentativité des femmes dans le processus de prise de décision.

Dans le cadre de la diversification des

sources de revenus des groupements vulnérables, quatorze (14) périmètres maraîchers sont mis en valeur et exploités par des groupements essentiellement féminins. Au cours de l'année 2012 la question de l'eau, la pression parasitaire, les aménagements, la gestion des exploitations maraîchères par les groupements au double plan économique et organisationnel, la question de l'encadrement technique par les CeCPA (Centre Communal de Promotion de l'Agriculture) ont été des préoccupations abordées par le projet.



Un magasin de stockage de vivriers construit par le PA3D

Au plan financier, les dépenses engagées de 2009 à 2012 s'élèvent à 2 376 706 760 Fcfa.

Certaines difficultés entravent la mise en œuvre des actions du projet. Il s'agit notamment de la faible disponibilité des partenaires de réalisation (services communaux, élus et services déconcentrés de l'Etat). Ce qui entraîne des insuffisances dans les réalisations.

Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole

Que sont devenus les jeunes gestionnaires de ferme formés à Songhaï ?

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole pour la transformation socioéconomique des zones rurales au Bénin (PPEA), deux promotions de Farm Manager, soit environ 200 jeunes ont été formées. Certains sont en incubation à Kétou et d'autres se sont installés à leur propre compte ou travaillent dans le secteur agricole en qualité de formateur. Allons à leur découverte !

Une mission effectuée par le PNUD permis de sillonner tous les 12 départements du Bénin pour s'enquérir du devenir des jeunes gestionnaires de fermes (farm managers) après leur formation à Songhaï. Elle a permis de localiser la plupart d'entre eux, de recueillir leur avis par rapport à la formation et leurs besoins au regard des activités, qu'ils mènent et de proposer des pistes de collaboration en rapport aux besoins exprimés.

Il ressort de cette mission que la majorité des jeunes formés exercent dans les différents secteurs d'activités tels que l'agriculture, où ils pratiquent des cultures vivrières (maïs, soja, igname, arachide, manioc, etc.), le maraîchage (légumes feuille et fruit), les agrumes (papaye solo), l'agro foresterie, l'élevage / pêche (volaille, ovins, bovins et porcins), la transformation des produits agricoles (gari et cossette de manioc, jus d'ananas et de baobab, vin d'ananas), la commercialisation (des produits vivriers, de noix de cajou, de yaourt et divers), le renforcement de capacités des autres acteurs du monde rural (encadrement des producteurs d'anacarde et du riz) et l'enseignement dans les lycées et collèges.

Leurs exploitations sont essentiellement financées sur fonds propres issus des activités connexes et parfois de l'appui des parents. Les terres sont disponibles et les farm managers bénéficient des superficies de leurs parents pouvant aller jusqu'à 100 ha par endroit. Les grandes superficies sont localisées dans le centre et au nord du pays.

En termes de besoins d'accompagnement exprimés, on peut noter l'appui à l'acquisition de matériels (équipement



Visite d'un gestionnaire de ferme

d'irrigation pour les cultures de contre saison, matériels de transformation), à l'achat des intrants agricoles (semences, engrais organiques et minéraux, produits phytosanitaires et vétérinaires, etc.), la mise à disposition de fonds de roulement (paiement de la main d'œuvre et autres activités), la réalisation des infrastructures

(poulailler, porcherie, lapinière) et un suivi appui-conseil.

Les différents types d'accompagnement et de suivi post formation à leur apporter sont en train d'être étudiés par le PNUD et seront rendus opérationnels dans un court délai.

La vie post-formation de quelques Farm managers

Hamidou Noanti s'est installé à Matéri dans le département de l'Atacora. Il dispose de 6 ha de terres sur lesquels il cultive du maïs. Il fait aussi du maraîchage, de l'élevage de la volaille (pintade, poulet, dinde), l'élevage des ovins et de l'agro foresterie (1500 plants de moringa et autres.)

Ses projets : faire le forage d'un puits pour disposer de l'eau, faire la clôture pour son site de maraîchage et construire des loges pour ses animaux.



Epiphane Degbello est un jeune motivé et très entreprenant. Il vit à Ouédèmè, dans la commune de Glazoué, département des Collines et dispose de plus de 100 ha de terres.

Actuellement, il n'a pu valoriser que 5 ha. Il produit de l'igname sur 1,5 ha, du maïs sur 0,5ha, Soja 3 ha, 52 têtes d'ovins, pintade et poulet bicyclette. Accès à l'eau pour l'irrigation en vue des cultures maraîchères, besoin de main d'œuvre, de tracteur et suivi appui conseils.



Chantal Mathilde Zounnon est une farm manager endurante et très engagée, qui s'est installée avec son mari dans une zone très enclavée dans la commune de Glazoué, département des Collines. Elle cultive sur 2,5 ha du maïs, de l'arachide et du soja et sur 1,5 ha du manioc, qu'elle transforme en gari et cossette.

Elle possède au total 20 ha de terres, dont le processus de sécurisation est en cours. Les difficultés auxquelles elle fait face depuis son installation sont l'accès à l'eau potable, la dévastation de ses cultures par les troupeaux de bœuf en transhumance.

Ses besoins sont le forage d'un puits pour disposer de l'eau potable et du matériel pour l'irrigation, des enclos pour ses animaux et un petit fonds de roulement pour payer la main d'œuvre.



Ahmed Amadou Guira réside à Parakou dans le département du Borgou. Il dispose de 12 ha à Komiguia et 14 ha à Maréborou. Il produit du maïs et du Soja et élève un troupeau de bovin familial. Il a en projet la production de poules pondeuses et le maraîchage de contre saison.

Pour réaliser ce projet, il exprime le besoin de disposer d'un forage avec une pompe immergée et d'un château d'eau pour l'irrigation. appui financier et suivi appui conseil.



Gestion participative et communautaire des forêts de Gnanhouizounmè

La gestion durable des ressources naturelles ne pourrait être effective sans les populations. C'est fort de cela que le CIPCRE privilégie l'approche participative et implique les communautés riveraines ainsi que les groupes d'acteurs ou individus exploitant les forêts ciblées dans sa zone d'intervention. Ces projets sont initiés pour inverser les tendances à la dégradation de ces aires communautaires à travers leur gestion durable, la sauvegarde de leur biodiversité et le développement de l'éco-citoyenneté active.

Les principales ressources naturelles du Bénin en général et des aires communautaires de conservation de la diversité biologique en particulier, connaissent de plus en plus une dégradation due en grande partie aux actions anthropiques. Le cas de la forêt humide de Gnanhouizounmè (Commune de Bonou) dans la basse vallée de l'Ouémé au Bénin est particulier.

En effet, au niveau de cette forêt, on retrouve certaines espèces végétales et fauniques rares et menacées. C'est le cas du singe à ventre rouge (*Cercopithecus erythrogaster*) et du guib d'eau (*Tragelaphus spekii*) pour ne citer que celles-là.

Malgré toutes les sensibilisations effectuées, les populations et autres braconniers étrangers aux milieux continuent d'y piller aussi bien des espèces fauniques que floristiques. L'incivisme constitue l'une des raisons de la dégradation de cette forêt.

C'est pour inverser cette tendance que le Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE-Bénin) met en œuvre, depuis bientôt une dizaine d'années, des projets de conservation des écosystèmes forestiers. Le projet de Promotion de la Gouvernance Environnementale Locale au Bénin (PROGEL), grâce à l'appui financier du Service Allemand des Églises Évangéliques (EED) a notamment ciblé la forêt communautaire de la zone humide Gnanhouizounmè (village Gnanhouizounmè, arrondissement de Damè-Wôgon, Commune de Bonou). Ensuite, le Programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/ FEM) administré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a également apporté un appui financier de dix-huit (18) millions à travers le projet d'Amélioration de la Gouvernance de la forêt Gnanhouizounmè qui a démarré en 2012.



Vue panoramique de la forêt de Gnanhouizounmè

Dans le cadre de ce projet, plusieurs activités ont été réalisées à savoir l'organisation des communautés pour la préservation de la forêt ; l'enrichissement de la forêt en plants utiles pour la communauté et la biodiversité animale, la mise en place de plantations de bois de feu ; la création d'aires communautaires scolaires et l'appui aux femmes pour des activités alternatives génératrices de revenus.

Quelques résultats

Ces interventions ont permis d'impulser une dynamique autour des aires communautaires de conservation de la biodiversité, de renforcer les capacités des OSC sur la gouvernance environnementale locale. Un système communautaire de gestion efficace pour les îlots forestiers Gnanhouizounmè a été mis en place ; le Comité de Gestion Participative des Forêts (COGEPAF). Les populations riveraines de même que les autorités locales en amont, ont internalisé l'importance et l'intérêt de leur forêt Gnanhouizounmè et la nécessité de sa gestion toujours plus durable, rationnelle et concertée. Dès lors la prise de conscience et d'engagement des populations riveraines de la forêt Gnanhouizounmè sont véritablement ancrés dans l'intérêt des ressources forestières qui sont progressivement restaurées.

En effet, le suivi des réglementations d'accès et d'exploitation des deux îlots forestiers a été renforcé. De même, la forêt a été enrichie en essences locales du milieu (*Milicia excelsa*, *Terminalia superba*, *Kigelia africana*, *Croton zenbesicus*, *Khaya senegalensis*, *Khaya grandifoliola*, etc.). Les trouées constatées dans la forêt à l'état des lieux sont donc en voie de fermeture. Ce qui confèrera progressivement et à moyen terme à cette forêt communautaire, les caractéristiques d'une formation végétale fermée garantissant ainsi la reconstitution du couvert forestier de même que la restauration des habitats de nombreuses espèces animales qui sont revenues recoloniser la forêt.

La prise de conscience sur la gestion rationnelle des ressources forestières et leur valorisation éco-touristique est allée au-delà des forêts ciblées et de la zone d'intervention directe du projet. Plusieurs dignitaires de la commune de Bonou dont le roi ont sollicité l'assistance du CIPCRE -Bénin dans l'aménagement et la conservation des vestiges forestiers de leurs terroirs. Le CIPCRE-Bénin est également invité à prendre en compte dans ses activités d'aménagement et de conservation, les forêts Dogba-hê dans la commune de Bonou et Kpinkonzoun dans la commune d'Adjohoun.

Les consultations nationales sur l'agenda de développement post-2015 au Bénin

A moins de trois ans de l'échéance fixée pour l'atteinte des cibles Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'Assemblée Générale des Nations Unies a initié un processus de réflexion au niveau mondial qui devra aboutir à la mise en place d'un nouvel Agenda de développement Post-2015. Le Système des Nations Unies sous l'égide du PNUD a été mandaté par le Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD) pour accompagner l'organisation dans plus d'une cinquantaine de pays de consultations nationales. Le Bénin fait partie des 50 pays retenus par l'ONU. Monsieur El Hadji Fall, Economiste Principal du PNUD au Bénin nous donne les détails sur les consultations nationales.



El Hadji Fall, Economiste Principal du PNUD

trois piliers du développement durable (économique, social et environnemental). Il devrait aussi prendre en compte les défis actuels du développement et de la mondialisation (tels que les échanges commerciaux, le changement climatique, les crises et catastrophes, l'environnement, l'énergie, l'égalité des sexes, l'emploi – en particulier pour les personnes jeunes) qui ont émergé bien après l'adoption des OMD en 2000. Le cadre devra continuer à se préoccuper de la lutte contre la pauvreté, le changement climatique et la promotion du développement durable en tenant compte des problématiques de gouvernance mondiale, de sécurité humaine, de répartition des richesses et des droits de l'homme.

Comment les consultations seront-elles organisées au Bénin et comment y participer ?

Les consultations nationales se dérouleront au Bénin du 02 avril au 31 mai 2013. Toutes les couches de la société béninoise sont concernées : jeunes, personnes âgées, hommes, femmes de toute catégorie socioprofessionnelle et de tout secteur d'activité, personnes handicapées. A partir de l'indice de développement humain (IDH) désagrégé, un échantillon de 18 communes réparties dans les 12 départements a été retenu. Il s'agit des communes de Cotonou, Zè, Allada, Abomey, Ouinhi, Ouèssè, Porto-Novo, Dangbo, Pobè, Parakou, Karimama, Sinendé, Lokossa, Djakotomey, Bopa, Natitingou, Copargo, Boukoubé.

On peut participer aux consultations nationales de deux manières : en participant aux discussions par focus groupe dans les localités précitées ou lors des consultations thématiques ou en ligne sur www.worldwewant2015.Benin2015.

Pour participer à l'enquête mondiale des Nations Unies pour le développement de l'agenda post-2015, il faut aller sur le site <http://www.myworld2015.org/?lang=fr> et choisir 6 priorités sur les 16, qui vous sont proposées.

Que deviendront les résultats des consultations ?

Les données seront consolidées en continu à partir du site Internet et des enquêtes hors ligne et mises à disposition sur le site Internet de MY World. Les rapports validés au niveau national seront d'abord communiqués à la Haute Commission du Secrétariat Général des Nations Unies pour l'après 2015 et versés au rapport du Secrétaire Général des Nations Unies, lequel sera soumis à l'approbation des Etats au cours de la session de l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2013 à New York.

Je vous remercie.

Monsieur Fall, quels sont les objectifs visés par les consultations nationales ?

Les consultations ont pour objectif de recueillir les aspirations, les idées, les attentes des populations, et celles des autres parties prenantes au développement du pays en termes de défis, d'enjeux, de possibilités et des solutions en matière de développement pour la période Post-2015.

Ainsi, elles permettront d'élaborer la contribution du Bénin, à partir des réflexions menées avec les populations, à la définition du nouvel agenda international pour le développement Post 2015, reflétant les priorités nationales et locales.

Quels sont les sujets de réflexion ?

Les principaux sujets de réflexion des consultations nationales en fonction des acteurs consultés auront trait : aux besoins des populations pour avoir une vie meilleure ; aux besoins des groupes spécifiques vulnérables (handicapés, les jeunes, les femmes) ; aux facteurs d'amélioration ou de détérioration des conditions de vie ; aux initiatives à prendre pour protéger les générations futures ; aux aspects de la vie de la communauté qui méritent le plus d'être protégés ; aux rôles des différents acteurs ; au changement souhaité ; à l'horizon des objectifs et aux cibles à fixer.

À quoi ressemblera l'agenda de développement post-2015 ?

L'agenda de développement post 2015 des Nations Unies devrait s'appuyer sur le cadre général pour le développement conçu sur la base des principes de la Déclaration du Millénaire, de la Déclaration de Paris et Busan et de Rio+20 axés sur les



MY WORLD.
L'ENQUÊTE MONDIALE
DES NATIONS UNIES POUR
UN MONDE MEILLEUR.

**CONSULTATIONS NATIONALES SUR LE PROGRAMME
DE DEVELOPPEMENT POST-2015**



**Du 02 Avril
au 31 Mai 2013**

**Faisons entendre
notre voix.**



www.worldwewant2015.org/Benin2015



AGENDA



**Lancement
du projet
9 Millions d'âmes,
9 millions d'arbres.**

Il s'agit d'un projet de
restauration du couvert
végétal au Bénin, appuyé
par le PNUD.

9MAD
MILLIONS D'ÂMES
MILLIONS D'ARBRES

Date: Mai 2013 à
Abomey Calavi par le
Chef de l'Etat.

✓ MARK A DIFFERENCE

**FAITES VOUS ENTENDRE POUR DES CHANGEMENTS
QUI AURONT LE PLUS D'IMPACT SUR VOTRE MONDE**

**SESSIME L'A FAIT.
POURQUOI PAS TOI?**



MY WORLD.
L'ENQUÊTE MONDIALE
DES NATIONS UNIES POUR
UN MONDE MEILLEUR.

www.myworld2015.org



Sessime, artiste chanteuse, Bénin



Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance, qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans 177 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations.